

# Ecole maternelle Le Blé en Herbe

4 avenue Montaigne  
31 830 Plaisance du Touch

## Procès-verbal du conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 - 2024 Jeudi 19 octobre 2023 à 17h30

### Présents

#### Enseignantes :

M<sup>me</sup> Sylvie BARREAU (PS)  
M<sup>me</sup> Barbara BERJAUD (PS-MS)  
M<sup>me</sup> Fabienne BLEY (GS)  
M. Julien BOUBILLA (MS/PS)  
M<sup>me</sup> Valérie FALQUIER (MS/GS)  
M<sup>me</sup> Marilyne ISTRIA-SELVE (MS/GS)  
M<sup>me</sup> Véronique PARAGOT (MS/PS et directrice)  
M<sup>me</sup> Sylvie PAYRO (PS)  
M<sup>me</sup> Annick BOISSEAU (enseignante spécialisée RASED)

#### Elus mairie :

M<sup>me</sup> Florence FABRY (Conseillère déléguée aux conseils d'école)

#### Service Education

M. Bruno VIRENQUE (Correspondant maternelle)

#### LEC

M<sup>me</sup> Emilie FROISSARD (Directrice ALAE)

#### Parents d'élèves :

M. Julien DEL RIO (ALPE)  
Mme Audrey DIEMER (FCPE)  
M. Paul GAÏANI (FCPE)  
M. Julien MAURIN (ALPE)  
M<sup>me</sup> Marion REDONDO (ALPE)  
M<sup>me</sup> Maria RIVES (ALPE)  
M<sup>me</sup> Hajer TAGA (ALPE)

### Absents excusés :

Mr Jean-Marc CLERC (Inspecteur de l'Education Nationale)

M<sup>me</sup> Marie VALET (DDEN)

Mme Edwige MOORE (Psy EN)

## 1. Présentations, mouvements équipe

- Equipe enseignante : Arrivée de Mmes BARREAU, ISTRIA et de M. BOUBILLA sur la décharge.
- Equipe ATSEMs : Mme Anne-Marie ROUX en arrêt maladie, Sarah FULLER et Anita CADET à mi-temps.  
ATSEM remplaçante Julie Bauqué

### Répartition des ATSEMS :

| Enseignante                                  | ATSEMs                     |
|--|----------------------------|
| Sylvie Payro (PS)                            | Anita Cadet, Sarah Fuller  |
| Sylvie Barreau (PS)                          | Leslie Heraut, Anita Cadet |
| Barbara Berjaud (MS)                         | Magali Pavanetto           |
| Véronique Paragot et Julien Boubilla (MS/PS) | Rose Lam                   |
| Valérie Falquier (MS/GS)                     | Aziza Moustaine            |
| Marilyne Istria-Selve (MS/GS)                | Denise Emery               |
| Fabienne Bley (GS)                           | Marguerite Phrachansithi   |

## 2. Elections des représentants des parents d'élèves, règlement intérieur du conseil d'école

### • Élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'École du 13 octobre 2023

La participation est de 212 votants pour 332 inscrits, 21 bulletins blancs ou nuls, 191 exprimés soit près de 64 % de participation.

Deux listes : une liste présentée par la FCPE avec 4 candidats qui a obtenu 46 voix, et une liste présentée par ALPE avec 14 candidats qui a obtenu 145 voix.

Les 7 sièges ont été pourvus : 2 pour la liste FCPE (avec 2 suppléants), 5 pour la liste ALPE (avec 5 suppléants).

| Listes | Titulaires        | Suppléants           |
|--------|-------------------|----------------------|
| ALPE   | 1. Julien Del Rio | 1. Astrid Hamelin    |
| ALPE   | 2. Julien Maurin  | 2. Bastien Lehmann   |
| ALPE   | 3. Hajer Taga     | 3. Julie Feuillé     |
| ALPE   | 4. Maria Rives    | 4. Magali Ferreira   |
| ALPE   | 5. Marion Redondo | 5. Claire Chapron    |
| FCPE   | 1. Paul Gaïani    | 1. Priscillia Becker |
| FCPE   | 2. Audrey Diemer  | 2. Lucie Berthon     |

L'équipe du Blé en herbe souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants de parents d'élèves.

### • Règlement intérieur du conseil d'école (Code de l'éducation Article D. 411-7)

**Le conseil d'école est composé des membres suivants :**

1° Le directeur de l'école, président ;

2° Le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ;

3° Les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;

4° Un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école ;

5° Les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école : les 7 titulaires.

6° Le délégué départemental de l'éducation nationale.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Le Conseil d'École, sur proposition du directeur d'école :

- vote le règlement intérieur lors de la première réunion du conseil d'école
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire
- donne avis et suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école
- statue sur la partie pédagogique du projet d'école
- adopte le projet d'école (établi pour 4 ans)
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux hors temps scolaire
- est destinataire du bilan de fin d'année du projet d'école
- est informé sur l'organisation des aides spécialisées
- examine les conditions d'organisation du dialogue lors de la première réunion (réunion de rentrée, rencontres parents-enseignants)

Le président, peut inviter une ou plusieurs personnes pour consultation en fonction de l'ordre du jour.

a) Les personnels du réseau d'aides spécialisées non mentionnées au quatrième alinéa du présent article ainsi que le personnel de la santé scolaire, les personnels des services sociaux et les ATSEM (agents spécialisés des écoles maternelles) ou leur responsable,

b) Le cas échéant, les personnels chargés des activités complémentaires et les représentants des activités périscolaires pour les questions relatives à leurs activités en relation avec la vie de l'école.

Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école.

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est adressé à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché.

Dates des prochains conseils d'école : **jeudi 21 mars 2023 et jeudi 13 juin 2024 à 17H30.**

### 3. Règlement intérieur de l'école

Cf. règlement intérieur en annexe 1  
sur 17 votants

Pour : 17 Contre : 0 → *Voté à l'unanimité à 18h21*

### 4. Point sur la rentrée, effectifs, Répartitions des classes

**Rentrée :**

- La rentrée s'est bien passée, les petits ont été accueillis de manière échelonnée par groupes d'une dizaine. Les membres du réseau d'aide: Mme Moore (psychologue scolaire) et Mme Boisseau (enseignante ré éducatrice) sont venues en soutien. Les enfants de MS et de GS ont rapidement retrouvé leurs habitudes et se sont bien adaptés à leur nouvelle classe, les nouveaux arrivés ont été bien accueillis par leurs camarades et se sont bien intégrés.
- Il y a 7 enfants à besoins particuliers pour 4 AESH affectées à l'école : Delphine Louge, Savinich Outh , Corinne Portes et Lucy Loelhe (2 nouveaux enfants avec dossier Mdp ont été inscrits à l'école à la rentrée)
- Tous les personnels présents à l'école participent ensemble aux bonnes conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants, dans le dialogue et l'entente cordiale, malgré une situation pas toujours facile.
- La moitié des enfants de PS n'ont pas acquis la propreté, ce qui mobilise beaucoup les ATSEMs pendant les temps d'apprentissage.
- 33% des enfants de MS et GS sont en difficulté.
- Parmi les nouveaux inscrits en PS, nous notons déjà 5 enfants en difficulté (sociale ou cognitive).

**Effectifs**

**181 élèves** répartis sur 7 classes comme suit :

- |  |          |                          |
|--|----------|--------------------------|
| • Sylvie Payro                         | classe 6 | 27 PS                    |
| • Sylvie Barreau                       | classe 7 | 27 PS                    |
| • Véronique Paragot et Julien Boubilla | classe 1 | 27 MS/PS (5 PS et 22 MS) |
| • Barbara Berjaud                      | classe 2 | 27 MS                    |
| • Valérie Falquier                     | classe 3 | 24 MS/GS (5 MS/19 GS)    |
| • Marilyne Istria-Selve                | classe 4 | 24 MS/GS (5 MS/19 GS)    |
| • Fabienne Bley                        | classe 5 | 25 GS                    |

soit **59 PS + 59 MS + 63 GS = 181** moyenne : 25,85

(Moyenne supérieure aux autres écoles de Plaisance)

### 5. Travaux, investissements

Une réunion travaux s'est tenue à l'école le 6 octobre en présence de Mmes Belmonte et Fabry, de Mme Taga, de M. Del Rio et de la directrice. Un point a été fait sur l'avancement des travaux.

*cf tableau récapitulatif en annexe*

- Le local poubelle a été réalisé cet été
- Des petits travaux dans l'école ont été redemandés, (crépis, stores, rideaux, rack à vélos)→ action M. Virenque et Services Techniques  
Le crépi sera fait pendant les prochaines vacances

### Budget scolaire

Montant par élève : 53,22 euros comme l'année dernière.

### 6. Vie de l'école

**RASED** (dispositif de l'Éducation nationale)

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté appartient au pôle ressource de la circonscription. A l'école maternelle du Blé en herbe interviennent :

- Mme Edwige Moore, psychologue Education Nationale. e-mail : [edwige.moore@ac-toulouse.fr](mailto:edwige.moore@ac-toulouse.fr)

ENTRETIENS

Le premier contact se fait par mail : edwige.moore@ac-toulouse.fr

Entretiens parents : Mme Moore privilégie le contact téléphonique, mais il arrive qu'elle rencontre les parents, en fonction des situations.

**BILANS PSYCHOMÉTRIQUES** : Dans les situations où le parent et/ou l'équipe pédagogique se questionnent sur l'orientation de l'élève ou d'un éventuel aménagement en classe (Ex : AESH)

**ACTION DE PRÉVENTION** : travail de soutien auprès des enseignantes et ATSEM de Petite Section dans l'accueil des nouveaux élèves pendant les 3 premières semaines de la rentrée scolaire

**OBSERVATION DES ÉLÈVES** en classe et/ou à la cour de récréation : 36 élèves observés l'an passé : Les observations en classe peuvent se faire plusieurs fois pour le même élève.

- Mme Annick Boisseau, enseignante spécialisée-rééducatrice (« maîtresse G »)(Le lundi au Blé en Herbe)

Coordonnées RASED : 05 61 86 18 38 - email : [rased-hg16.plaisance-ad@ac-toulouse.fr](mailto:rased-hg16.plaisance-ad@ac-toulouse.fr)

Première période : Travail de prévention sur tous les MS pour évaluer les difficultés .

Il s'agit de mettre les enfants en situation de langage et de motricité. Les enfants se présentent, sont mis en situation de jeux symboliques, ils mettent des mots sur ce qu'ils font. Ainsi cela permet un double regard sur la classe. A l'issue de ces observations, et avec l'enseignante, des petites groupes seront formés pour une prise en charge hebdomadaire autour d'un travail psychomoteur.

En 2ème période les interventions concerneront les GS qui présentent des difficultés d'apprentissages ou de comportement signalés par les enseignantes .

Ensuite, Mme Boisseau rencontre les parents et les maîtresses lorsqu'un travail est fait avec les enfants.

Avant chaque intervention individuelle d'un membre du RASED auprès des élèves, les parents sont prévenus et une autorisation est signée par les responsables de l'enfant.

Les membres du RASED participent à certains conseils de cycle avec les enseignantes, mais aussi aux réunions d'équipes éducatives.

**PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)** : ils sont établis avec le médecin scolaire, les parents, le personnel de l'ALAE, les enseignantes et ATSEMS de l'enfant, sur ordonnance du médecin de l'enfant. Nous avons établi 8 PAI dont 7 pour asthme et 1 pour trouble de l'oralité en lien avec le médecin scolaire (le médecin scolaire ne vient plus systématiquement à l'école).

### **Sécurité**

- Plan VIGIPIRATE urgence attentat
  - Deux entrées pour éviter les attroupements
  - Attentat intrusion : premier exercice réalisé le 13 octobre 2023. Une intrusion par l'entrée a été simulée. Les enfants ont bien joué le jeu, le silence a plutôt bien été tenu.
- Évacuation incendie : exercice réalisé le 22 septembre 2023, en 1 min 59. Bon déroulement. Un deuxième aura lieu au deuxième trimestre, les enfants ne seront pas prévenus.

Les parents d'élèves pointent le fait que certains enfants ont eu un retour anxigène à la maison. Il est évoqué d'avertir les parents de ces exercices après que ceux ci aient lieu.

- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) confinement: au 2ème trimestre

**APC (Aide Pédagogique Complémentaire)**: les enfants de GS travaillent en petits groupes les mardis et jeudis de 12h à 12h45 depuis le 7 septembre. Les maîtresses de PS accompagnent les petits à la cantine pour les aider à gérer et à verbaliser leurs émotions.

Après évaluation de tous les GS en connaissance des lettres et en construction du nombre, les séances d'APC vont consister :

- pour les GS , 2 types de séances :

1) les enfants en besoin

- projet autour des lettres
- jeux de société coopératifs

2) pour tous les GS : les situations problèmes (suite aux résultats des évaluations CP/CE1 du début d'année)

**Services civiques** : en cours de recrutement

→ la mission : rôle d'accompagnant dans différents projets, sécurité, aide direction...

**BCD (Bibliothèque et Centre de Documentation)** de l'école

- Association « A tire livres » gère la BCD de l'école
- A partir de mi-novembre : début des visites et des emprunts.

**Photographe** : Prises de vue aujourd'hui. Les photos seront en vente par internet. Une part des recettes est encaissée par la coopérative scolaire.

**Sorties** :

Passées : les vendanges au Lherm

Début des sorties nature au Pigeonnier de Campagne et bords du Touch la semaine dernière.

A venir :

Visites de l'exposition consacrée à Giacometti au Musée des Abattoirs à Toulouse et participation à des ateliers pour certaines classes.

Ludimini

- 30 novembre matin PS6 9h30-10h45
- 25 janvier apm MS2 MSGS3 14h15-15h15 15h15-16h20
- 30 avril matin PS7 9h15-10h30

**Noël** : cinéma le 12/12 matin, goûter enfants le 13/12 dans la matinée.

VIGIPIRATE niveau "Urgence attentat" :

Les mesures suivantes sont étendues aux établissements scolaires :

- o Restreindre, voire interdire les activités aux abords des installations/bâtiments.
- o Renforcer la surveillance aux abords des installations des bâtiments.

Les activités EPS se déroulant sur des plateaux sportifs à proximité des établissements sont maintenues à condition que les dispositions relatives au PPMS « attentat intrusion » y soient pleinement mobilisables (alerte audible, lien de communication fiable avec les enseignants, existence de lieux de repli et de confinement). Un renfort dans l'encadrement est mobilisé si possible.

Nouvelles modalités d'encadrement: cf circulaire ministérielle du 16 juin 2023

1 adulte pour 8 en maternelle

**Projet micro-forêt** :

Plusieurs réunions se sont tenues depuis le mois de mars 2023. La dernière a eu lieu à l'école le 29 septembre.

Les parents d'élèves et l'association Plaisance pour le climat ont commandé les plants.

(La demande a été faite, mais pas encore commandé)

L'objectif initial était de planter fin janvier.

Nous sommes dans l'attente de réponses de la part du service des espaces verts. Ils ont un problème de personnel. Les parents d'élèves ont proposé au service des espaces verts de prendre en charge à leur place certaines tâches afin de maintenir le projet cette année.

Mme Belmonte nous informe que dans ce cas, le projet est reporté au mois de février mais qu'il n'est pas annulé.

Les parents d'élèves s'inquiètent de ne pas avoir de nouvelles de Mr Delpech car la commande de plants doit être passée avant mi novembre et une convention doit être signée avec la mairie pour pouvoir planter en février.

La directrice va écrire à Mr Delpech pour savoir où en est la commande et la convention.

**Projet NEFLE – CNR** (Aménagement de la cour pour faire classe dehors, motricité, potagers, espace sensoriel)

Le projet a été déposé le 14 juin. Des devis ont été transmis en début de semaine. Nous sommes en attente de la validation du projet par la commission académique qui s'est tenue le 18 octobre.

**Goûter avec les familles** :

Les parents d'élèves souhaitent anticiper une date : Galette le jeudi 18 janvier.

## 7. Bilan coopérative scolaire 2022-2023

Les comptes de la coopérative scolaire sont sous le contrôle de l'OCCE.

Au 1/09/2023 nous disposons de 4227,26 euros.

Voici les dépenses et recettes réalisées pour l'exercice 2023-2024:

### Recettes :

|  |                   |
|--|-------------------|
| <input type="checkbox"/> Photos + ventes d'objets      | 2212,76 €         |
| <input type="checkbox"/> Dons associations ALPE + FCPE | 580,57 €          |
| <input type="checkbox"/> Participation familles        | 8681,30 €         |
| <b>Total</b>   | <b>11474,63 €</b> |

La fête de l'école a rapporté 1500 € et la tombola 1896,10 €.

### Dépenses :

|   |                  |
|---|------------------|
| <input type="checkbox"/> Cotisation OCCE + assurance                      | 466,51 €         |
| <input type="checkbox"/> Goûters communs, projets divers classes, sorties | 8236,00 €        |
| <input type="checkbox"/> Frais bancaires                                  | 21,96 €          |
| <b>Total</b>  | <b>8725,52 €</b> |

Mmes Berjaud et Bley assureront la gestion pour l'année scolaire 2023/2024. Madame Bley est la nouvelle mandataire.

Le changement de banque (de la Banque Postale au Crédit Agricole) est prévu et l'appel à dons auprès des familles est en cours.

## 8. ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'école)

Directrice : Emilie Froissard, directrice adjointe : Marine Lacroix

A midi, deux services : PS et la plupart des MS au premier service à 12h, 10 MS et tous le GS au second service à 13h. Temps calme ou sieste ensuite.

Brigades des lits : les GS aident à l'installation des lits dans la salle de motricité pour les MS

Brigade de la cantine : les GS aident à redresser les tables .....

Effectifs : à midi, entre 140 et 150 enfants 6 animateurs, 2 directeurs et 8 atsems

le soir environ 90 enfants, 8 animateurs jusqu'à 17h et 7 adultes à partir de 17h

Projets : projet année autour du Fantastique sur 3 périodes) :

forêt enchantée (gestion émotions)

créatures

mondes magiques (aspects scientifiques)

TAP (Travail Péri-scolaire) sur inscriptions activités d'une demi heure

Intervenants PEDT: mamies conteuses

rugby féminin

jeux de société (M Préchel)

de février à juin : foot féminin et tennis de table

Tous les jeudis : passerelle basket avec les élémentaires au gymnase

## 9. Questions des parents

- Point sur l'encadrement en ALAE. Quel taux d'encadrement par rapport au légal et aux objectifs de la mairie ?

Cf réponse au paragraphe 8

- Les parents d'élèves ALPE veulent notifier de leur immense déception à l'annulation de la micro forêt. On espère que la décision peut être changée.

Cf réponse de Mme Belmonte : le projet n'est pas annulé mais reporté.

- La demande sera faite aussi en commission travaux, mais nous souhaitons avoir un bilan de la nouvelle organisation dans la gestion des travaux compte tenu des problèmes de l'année passée.

Ce sera à poser lors de la réunion APE de mi-novembre.

Le Conseil d'École prend fin à 19 h 05

Le secrétaire, Julien Boubilla

La directrice, Véronique Paragot



# ANNEXES

annexe 1: règlement intérieur

annexe 2: CR réunion technique et tableau suivi des travaux